

# Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Nord

## 7 septembre 2010

### **Présents :**

Mairie : Gabriel Griffero, élu référent ; Jean-Yves Martinet, référent de territoire

Membres du bureau : Alain Desforges, président ; Jean-François Veneau, secrétaire ; Fabienne Durand ; Robert Benhamou ; Xavier Osmond

Habitants : Claire Laporte ; Eric Chesne ; Marie-France Jacquièrre ; Michèle Rossini ; Mauricette Fouillet ; Pierre Perroux ; Pierre Pellegrini

La session démarre avec une interrogation de Mme Fouillet sur les fonctions de M. Martinet, ainsi que sur le rôle du Conseil de quartier.

Pour mémoire, le Conseil de quartier rassemble des habitants bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier. Le Conseil sert d'interface entre les habitants et la mairie. Il permet aussi, grâce à un budget annuel d'investissement de 12 000 euros alloué par la mairie, de monter des projets d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne du quartier : voir par exemple la création de l'épicerie solidaire « Les amis du Zeybu » allée du Gerbier.

### **1- Election du président et du secrétaire**

Un tour de table de présentation est réalisé, puis le bureau procède à l'élection du nouveau président du Conseil et du nouveau secrétaire.

Xavier Osmond est élu président.

Fabienne Durand est élue secrétaire.

Gabriel Griffero ouvre la séance avec les réponses de la mairie aux interrogations antérieures et les événements à venir intéressant le Conseil de quartier.

### **2- La visite en marchant**

La visite du quartier avec le maire, les élus et le Conseil de quartier est déplacée au mardi 9 novembre à 18h. Lors de la prochaine réunion du Conseil, nous devons donc définir l'itinéraire de cette visite avec les points à voir.

### **3- Kiosque du parc des Maisons Neuves**

Une réunion du Programme d'action vie sociale est prévue le mercredi 29/09 à 18h.

Pierre Pellegrini représentera le Conseil de quartier.

Objectifs de cette réunion : choix de l'architecture et de l'emplacement d'un nouveau, définition de son utilité ; bilan de l'utilisation des nouveaux tennis couverts.

### **4- Composteurs de quartier**

#### **4.1- Matériel**

Les bacs à compost, les seaux et les panneaux d'information ont été achetés et sont stockés aux services techniques. Le lieu d'implantation du composteur de quartier ayant déjà été défini (accès au bout de la rue du Trièves, près de la place des Coulmes), il ne reste plus qu'à planifier les travaux de débroussaillage. Le Conseil de quartier doit aussi acheter les outils nécessaires.

Alain Desforges, étant en possession du bon d'achat, s'en occupe.

#### 4.2- Inauguration

La date est fixée au samedi 2 octobre 2010, à 11h. L'inauguration sera suivie d'un apéro. Jean-François Veneau contactera M. Bouloud pour la livraison du broyat. Alain Desforges contactera la directrice de l'école maternelle des Coulmes pour l'informer. Gérard Bérenger et Bernard Jalabert de la commission compost du Zeybu seront également prévenus.

### 5- Aménagement des voiries

#### 5.1- Allée de la Pra

L'aménagement des barrières pivotantes est terminé. Jean-François Veneau signale un jeu important dû certainement à un problème de montage sur la barrière pivotante.

#### 5.2- Rue Ravanat et place des Tilleuls / avenue Jean Jaurès

Annonce de travaux d'installation d'un feu tricolore en remplacement des Stops à l'intersection de ces voies pour faciliter les sorties sur l'avenue. Durée approximative des travaux : voir Y. Letrone.

#### 5.3- Rues Monge et Descartes

Mme Fouillet signale la dangerosité de ce carrefour. Elle demande la matérialisation du point central du carrefour. Cette demande sera remontée en mairie par Jean-Yves Martinet.

#### 5.4- Rue Jean Mermoz

L'aménagement de cette rue (réfection des réseaux d'eaux usées, de vapeur et secs) sera bientôt terminé, avec prochainement le goudronnage du trottoir. Ce sera la première portion de la ville équipée d'un éclairage public à LED.

### 6- Aménagements urbains

#### 6.1- Filet de volley

Concernant la commande d'un filet de volleyball pour le terrain en extérieur du parc des Maisons Neuves : cette commande a été passée, mais il n'y a ni livraison, ni retour de la part de la société. Possibilité de faillite du fournisseur.

#### 6.2- Clôture de l'espace jeu du Parc

Alain Desforges signale que la barrière de service ferme mal et que les enfants peuvent se coincer les doigts.

#### 6.3- Passerelle piste cyclable HP – Gymnase Journet

Mme Fouillet signale des dépôts de déchets le long de la piste cyclable à cet endroit ainsi qu'un manque d'entretien des espaces verts en bordure. Gabriel Grifféro répond que l'entretien des espaces verts de ce secteur est planifié pour la semaine prochaine. Plus globalement, le terrain de l'ancien centre de tri postal est utilisé provisoirement pour du stockage de matériaux, en attendant de lui trouver une destination (vocation à accueillir une activité économique). Dès que cela sera fait, l'entretien des espaces environnants sera mieux réparti.

#### 6.4- Mail entre la rue Ravanat et le groupe scolaire du Val

Un riverain signale la dégradation des bancs de ce mail, ainsi que leur usage pour le regroupement tardif de jeunes, occasionnant des nuisances sonores importantes. De plus, le grillage de son jardin a été troué et ce trou utilisé comme passage pour aller cambrioler son voisin. Les services techniques ont déjà retiré un banc de ce mail. La Ville réfléchit globalement aux emplacements des bancs, afin de conjuguer à la fois le besoin de lieux de repos pour les personnes âgées, ou en insuffisance respiratoire qui se promènent, et le besoin de ne pas créer

de points de rassemblements nocturnes.  
Des mobiliers moins facilement dégradables sont également étudiés.

## **7- Comportements et incivilités**

### **7.1- Nuisances sonores**

Plusieurs habitants de l'allée du Gerbier et de la place des Coulmes signalent une augmentation des nuisances sonores provoquées par une bande de jeunes, principalement en soirée et en week-end : pétards, feux d'artifice, passages incessants de scooters à grande vitesse.

### **7.2- Nuisances visuelles**

A ces occasions, nombreux dépôts de détritrus sur la place.

### **7.3- Sécurité**

Des scooters roulants à vive allure sous les arcades de l'allée du Gerbier rendent la sortie dangereuse pour les habitants.

### **7.4- Actions menées**

- Passage régulier de la gendarmerie et de la police municipale.
- Verbalisation des scooters dès que possible : pour cela il faut que les gendarmes ou la police municipale puissent soit relever la plaque d'immatriculation (qui sera obligatoire pour tous les scooters au 1er janvier 2011), soit reconnaître ou identifier le conducteur. Les poursuites sont hélas rarement réalisables car souvent trop dangereuses (besoin de ne pas mettre en danger la population).
- Suivi par les services sociaux de plusieurs jeunes identifiés et de leurs familles.

### **7.5- Actions demandées**

- Demande d'augmentation des passages de la gendarmerie et de la police municipale, en particulier aux horaires « critiques » (soirées, week-end) par la mairie.
- Demande que lors de ces patrouilles, les gendarmes restent postés autant que possible pour prendre des scooters sur le fait.
- Courrier du Conseil de quartier à la gendarmerie pour appuyer ces demandes.
- Trouver un moyen de calculer le nombre de passages pour bien faire prendre conscience de la situation à l'ensemble des acteurs (gendarmerie, élus, ...).

## **8- Entretien**

L'agent d'entretien intervient avec sa souffleuse le lundi matin à 7h45. L'engin est très bruyant. Demande pour avoir un appareil moins bruyant ou la possibilité de passer à un autre horaire, tout en considérant qu'il faut quand même nettoyer avant l'ouverture de l'école maternelle.

Bon pour diffusion,

Le Président du Conseil de quartier Nord,

L'élu référent,

Xavier OSMOND

Gabriel GRIFFERO